

SOMMAIRE

- Page 1 : - Editorial
- Page 2 : - 75 ans de la Sécurité sociale
- Gratuité des masques
- Page 3 : - Dépendance, perte d'autonomie
- Hold-up sur nos mutuelles
- Page 4 : - Les enjeux sociaux, économiques et environnementaux
- Echo de section
- Bonnet d'âne pour le Président de la République

EDITORIAL



Chacune et chacun d'entre-nous peut le vérifier, nous vivons une période inédite et particulière, mais contrairement aux prédictions de tous les habitués des plateaux télévisions, le « jour d'après » est identique à celui d'hier.

Cette logique politique et économique, celle du capital, continue de générer la misère et ses dramatiques conséquences.

Soyons clairvoyants, dans le monde, la mortalité infantile s'élève à 9 millions, 832 millions d'êtres humains

souffrent de la faim, plusieurs millions en meurent.

En France, la crise du Covid19, gérée par le gouvernement, n'est pas guidée par la justice sociale et l'exigence écologique, ce gouvernement n'a qu'une vision : le capital. Force est de constater que les propos du chef de l'État, « nous allons changer coûte que coûte » ne sont que des mots.

Quelles avancées significatives pour l'hôpital public et pour les soignants, pour les salariés du commerce des EHPAD, le SMIC, etc.

Par contre, le gouvernement n'a pas oublié sa réforme des retraites refusée par une large majorité de la population. Il a commandé un nouveau rapport du COR, afin d'équilibrer le système financier des retraites.

La seule suppression des cotisations sociales patronales et salariales grèvent, en grande partie, le budget de la Sécurité sociale et contribue à faire exploser les conquis du CNR, avancées intolérables pour le capital. Il s'agit aujourd'hui de remettre en cause le financement de la Sécurité sociale de 1945.

Que dire de la création d'une 5^{ème} branche qui répondrait, si elle était financée par l'impôt et gérée par la CNSA, une étape supplémentaire vers une étatisation de la Sécu.

Notre UFR précise que la perte d'autonomie doit faire partie d'une prise en charge globale de la santé. C'est pour cela qu'avec la CGT, notre UFR propose un droit à l'autonomie dans le cadre de la branche maladie de la Sécurité sociale.

Vous l'aurez bien compris la crise du capitalisme est de nature à plus que jamais solliciter l'ensemble de nos adhérents (es) pour élever le niveau des luttes à venir.

Le syndicalisme retraité doit se renforcer, il nous appartient donc que, dans nos sections et syndicats, la question de l'adhésion et de la continuité syndicale soient pris en compte par chacun d'entre nous.

Nous avons une ambition, celle de construire une UFR à la hauteur des enjeux pour l'ensemble des futurs retraités et retraités d'aujourd'hui.

Une nécessité, nous faire connaître encore mieux, multiplier les possibilités de rencontres surtout avec les retraités les plus défavorisés. Le Conseil National de notre UFR vous engage à réfléchir à des plans de travail pour rencontrer, débattre avec pour objectifs la défense et l'amélioration de nos conquis.

Le congrès de l'UCR de fin d'année sera un moment important pour améliorer notre activité revendicative, chacun d'entre-nous peut proposer, à la lecture des documents, des amendements à ce congrès.

Notre avenir est fortement lié à la lutte des classes, elle est plus que jamais d'actualité.

Michel CAMATTE

Membre du bureau fédéral

LES BOULOTS DE DEMAIN:

 ALORS, IL ME RESTE DES
 POSTES DE HÉROS DE
 LA NATION...

**FÉDÉRATION NATIONALE
 DES TRAVAILLEURS
 DE L'ÉTAT**

 263, rue de Paris
 Case 541
 93515 MONTREUIL Cedex
 Tél. : 01 55 82 89 00
 Fax : 01 55 82 89 01
 E-mail : trav-etat@cgt.fr
 N° CPPAP : 0321 S 06424

▼ 75 ANS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

/ Christian BESSON

Il y a 75 ans, l'ordonnance du 4 octobre 1945 posait les fondements de la Sécurité sociale. Il s'agissait alors de protéger « les travailleurs et leurs familles » contre les aléas de la vie.

« Désormais, nous mettrons fin à l'insécurité du lendemain, nous mettrons l'Homme à l'abri du besoin, nous ferons de la retraite non plus l'antichambre de la mort, mais une étape de la vie et nous ferons de la vie autre chose qu'une charge et un calvaire » (Intervention d'Ambroise Croizat à l'Assemblée nationale en 1945).

Depuis 1946, le patronat et ses représentants n'ont eu de cesse de remettre en cause cette conquête sociale, cette innovation progressiste et militante sans précédent qui reste le pilier du système français. Dans cette période de crise sanitaire, économique et sociale majeure, une fois encore la Sécurité sociale prouve

son rôle capital d'amortisseur social qui protège l'ensemble de la population.

C'est grâce à elle que :

- des indemnités journalières ont été payées aux salariés en arrêt maladie et en garde d'enfants,
- les pensions de retraite ont été versées intégralement et sans baisses,
- les allocations familiales, concernant les adultes handicapés, logement, etc. ont été maintenues.

C'est également grâce à la Sécurité sociale que tout le monde a pu se soigner sans l'angoisse de la facture d'hospitalisation, contrairement à d'autres pays.

Pourtant nos dirigeants continuent de dérouler leur programme de remise en cause profonde de cette institution et s'acharnent à vouloir imposer des

réformes régressives comme celle des retraites, rejetée par une très grande majorité. Cette réforme est meurtrière pour la Sécurité sociale dans son ensemble et son retrait est incontournable. Dans ce contexte particulier et alors que le projet de financement de la Sécurité sociale est en préparation, il y a urgence à défendre ce bien commun et à mener la bataille de reconquête de la Sécurité sociale intégrale que porte la CGT.



▼ GRATUITÉ DES MASQUES UNE OBLIGATION DE SANTÉ PUBLIQUE / Gilles LE MIGNON

Une pandémie qui va durer (c'est ce qu'a annoncé le directeur général de l'OMS *) et qui a déjà fait plus d'un million de morts dans le monde. Pour endiguer cette crise sanitaire, économique et sociale, le gouvernement met, dans le cadre du plan de relance, 100 milliards afin d'aider les entreprises, et cela sans contrepartie.

Dans le même temps, l'État a décidé de financer aux compte-gouttes (uniquement pour les plus précaires) les masques de protection, devenus un des outils essentiels de la lutte contre l'épidémie de la Covid.

Pour beaucoup de citoyens, y compris les retraités, les masques,

devenus une dépense incontournable, grèvent les budgets déjà serrés des personnes des plus modestes. L'INSEE a chiffré le montant de cet achat entre 40 et 60 euros par mois et par personne.



Pour tous ceux qui ont des fins de mois difficiles, dont beaucoup de retraités(es) et veuves, cela représente une part importante du budget mensuel. C'est donc un coût non négligeable pour les personnes qui sont déjà en grande difficulté financière.

Par esprit d'équité, d'égalité, de santé publique, la Cgt exige la gratuité des masques pour tous les français.

Certains pays comme la Chine, l'Italie en Europe, notamment, ont fait ce choix.

En refusant la gratuité des masques pour tout le monde, le président Macron, une fois de plus, balaye un des principes fondateur de la Sécurité sociale.

(* Organisation mondiale de la santé)

▼ DÉPENDANCE, PERTE D'AUTONOMIE : L'ENTOURLOUPE MACRON

/ Christian BESSON

L'épidémie de la COVID-19 et les conditions déplorables de prise en charge des personnes âgées et/ou handicapées ont mis en lumière ce que la CGT dénonce depuis des années, à savoir l'insuffisance de moyens donnés à l'accompagnement de la perte d'autonomie.

Le gouvernement annonce vouloir prendre en compte la situation et apporter des réponses aux interpellations des organisations syndicales. Il présente un projet de réforme pour financer la perte d'autonomie dont la création d'une 5^{ème} branche de la Sécurité Sociale.

La CGT revendique que la perte d'autonomie relève intégralement de la Sécurité sociale.

Une branche supplémentaire, telle que le propose le gouvernement, serait indépendante des autres et nécessiterait un financement spécifique qui pourrait ne pas être issu de la solidarité mais plutôt du recours à l'impôt, ainsi qu'à des assurances privées.

La perte d'autonomie, définie comme un état durable de la personne entraînant des incapacités pour réaliser seule les actes de la vie quotidienne, peut survenir à tout âge et elle fait partie des aléas de la vie au même titre que la maladie, la maternité, l'invalidité, le décès ou les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Ce que la CGT revendique, c'est la prise en charge de la perte d'autonomie au sein même de l'assurance maladie dont le fondement même est de faire face aux aléas de la vie de la naissance à la mort, que ce soit à domicile ou en établissement.

Ce droit prendrait en charge l'ensemble des aides matérielles et humaines quel que soit l'âge de la personne aidée.

La CGT refuse le financement de

la perte d'autonomie par l'impôt ou l'ouverture aux assurances privées qui n'attendent que ça. **Oui à sa prise en charge par la Sécurité sociale solidaire intégrale à 100%.**

Le maintien dans l'assurance maladie des personnes en perte d'autonomie est le moyen de s'opposer à la privatisation rampante des EHPAD actuellement en cours, ainsi que de la branche de l'aide à domicile.

La France a largement les moyens de mener une politique plus ambitieuse en matière de perte d'autonomie, financée à 100 % par la Sécurité sociale. Il s'agit là d'un véritable choix de société qui doit répondre aux besoins actuels consécutifs à l'allongement de la durée de vie et en bonne santé, phénomène qui devrait constituer un progrès social...

▼ HOLD-UP SUR NOS MUTUELLES

/ Gilles MUR



Le gouvernement devrait imposer aux mutuelles une contribution exceptionnelle afin d'éponger une partie des pertes de l'assurance maladie qui s'annoncent dantesques pour 2020 en raison de

la chute des cotisations. Cette taxe devrait être inscrite dans le prochain budget de la Sécurité Sociale, discuté à l'automne. 2,6 milliards d'euros ont été économisés par les complémentaires santé pendant la période de confinement. La COVID-19 ayant durant cette période vidée les cabinets médicaux et les hôpitaux de leurs patients habituels.

Cela risque fort de fragiliser les organismes complémentaires qui seront mis à mal car les soins qui n'ont pu être fait pendant le confinement sont reportés, que se soit pour les soins dentaires, les actes biologiques, les opérations déprogrammées, et qui risque de se doubler d'une aggravation des pathologies, entraînant des coûts supplémentaires.

Mais alors pourquoi ne pas taxer le capital en instaurant une contribution sur les dividendes versés aux actionnaires, sans compter le CICE, qui représente 22 milliards en moins pour la Sécurité sociale ?

En fait, il y a un réel problème de financement de notre système de santé.

Si on veut conserver notre système qui est bon, il faut élargir l'assiette des cotisations, augmenter les salaires et pensions, diminuer le temps de travail à 32 heures afin de créer des emplois, mettre fin aux exonérations de cotisations patronales.

Voilà, les solutions que la CGT propose pour financer la Sécurité sociale.

▼ LES ENJEUX SOCIAUX, ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

/ Christian BESSON

La crise sanitaire inédite liée à la pandémie du coronavirus, s'ajoute à présent aux crises sociale, économique et environnementale.

L'épidémie a brutalement agi comme un révélateur. Nos sociétés n'ont jamais été aussi riches et développées technologiquement. Elles se sont pourtant retrouvées totalement démunies face à la crise sanitaire, contraintes de recourir à l'outil frustré et médiéval du confinement. Si la crise était impossible à prévoir, son ampleur par contre, est le fruit de plusieurs décennies de libéralisation, accompagnées de privatisation des services publics, d'austérité et de délocalisations de pans entiers de notre économie, à commencer par l'industrie du médicament. La crise économique s'ajoutant à

la crise sanitaire, les leçons semblent déjà oubliées.

Le gouvernement prend prétexte de la crise économique pour enterrer toutes les normes sociales et environnementales.

Si, encore une fois, les lobbys financiers ont les mains libres et réussissent à imposer leur modèle, nous savons qu'en tournant le dos aux enjeux environnementaux, nous ne ferons que nous rapprocher de la prochaine crise, encore plus violente.

Le réchauffement climatique et l'effondrement de la biodiversité tel qu'étudiés par les milieux scientifiques, frappent déjà les populations dans le monde entier et fait courir un risque immense à l'humanité entière à court terme. C'est avec une sidération certaine que nous vivons grandeur nature les conséquences de ces dérègle-

ments qui seront de plus en plus nombreux si nous n'y prenons pas garde. L'origine de l'épidémie du coronavirus ne trouve-t-elle pas ses causes aux bouleversements que nous imposons à la biodiversité ?

Rappelons en outre que la fonte du permafrost (sol gelé qui recouvre 20% de la surface terrestre), en plus de libérer des gaz à effet de serre, peut réveiller d'anciens virus disparus...

Comment concilier enjeux sociaux, environnementaux et économiques ? La question est urgente. Au-delà des états des lieux, des solutions doivent être mises en place à tous les niveaux de la société.

Nous avons tous un rôle important à jouer dans ce combat.

▼ ÉCHO DE SECTION

/ Gilles LE MIGNON

Briser et rompre l'isolement des plus anciens, c'est le leitmotiv de la section des retraités(es) de l'Arsenal de Brest.

Cette crise sanitaire, sans précédent, a été un coup d'arrêt à l'activité de bon nombre de sections ou syndicats de retraités. Protocole sanitaire oblige, des réunions, stages syndicaux, colloques, assemblées générales... ont ainsi été annulés.

Pour retrouver et rassembler les retraités, la section des retraités de l'Arsenal de Brest organisera plusieurs visites, durant le mois d'octobre, au Musée mémoires 39-45 à la Pointe Saint-Mathieu à Plougonvelin (à 30 km de Brest).

Cinq étages et 500 m² d'expositions, un lieu restauré à l'identique, découvrant la vie quotidienne sur le mur de l'Atlantique, en Bretagne, durant la Seconde guerre mondiale seront proposés aux participants(es).

Ces visites sont gratuites pour les adhérents(es).

▼ BONNET D'ÂNE POUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Président de la République a fait la démonstration de sa méconnaissance du dossier retraite. Il a déclaré : « quand on est militaire on ne touche pas la retraite, on a une pension, c'est différent ».

Comment peut-il ignorer que les militaires tout comme les fonctionnaires d'Etat perçoivent une pension de retraite qui leur est attribué au titre du Code des pensions civiles et militaires de retraite et que toutes les personnes en retraite perçoivent une pension au titre d'un ou plusieurs régimes.

Il n'a pas dû lire le projet de loi de Financement de la Sécurité sociale (PLFSS) qui dans son article 52 portant revalorisation pour 2020, indique « les pensions servies par les régimes obligatoires de base » et non pas les retraites.

Le Président est disqualifié pour parler de la réforme des régimes de retraite qu'il veut imposer.